

Colle pour plaque de sol FERMACELL greenline

Domaine d'emploi

La colle pour plaques de sol FERMACELL greenline est prévue pour l'assemblage des plaques de sol Fermacell dans les domaines suivants :

- pour le collage des plaques de sol entre elles en :
 - habitat privatif
 - locaux tertiaires (bureaux)
- pour le collage d'une troisième couche de plaques

La colle pour plaques de sol FERMACELL greenline n'est pas appropriée au collage des plaques Fermacell Powerpanel sol TE et Fermacell Powerpanel SE.

Propriétés

- **Colle en dispersion à faibles émissions.** Testée et validée par l'Eco Institut de Cologne.
- **Application facilitée**
 - La bouteille de colle possède deux embouts qui permettent de déposer la colle en quantité nécessaire et à l'endroit précis sur les battues des plaques.
- **Nettoyage aisé**
 - Les mains ainsi que les outils et le matériel employés peuvent être nettoyés très facilement à l'eau.
- **Résistant à une brève exposition au gel**

Mise en œuvre

Agiter la bouteille de colle pour plaques de sol FERMACELL greenline avant l'application. La colle est ensuite déposée sur les battues d'une première plaque de sol au moyen de deux embouts formant ainsi deux cordons de colle (diamètre : 5mm). Une seconde plaque de sol est ensuite disposée, par recouvrement des battues de plaques, contre la première, ce qui permet à la colle de remplir complètement le joint jusqu'à reflux complet. En se plaçant sur les battues de plaques, cela permet à ce que le poids propre du corps exerce la pression nécessaire au droit des joints de plaques et permet également d'être correctement positionné pour effectuer l'assemblage définitif des plaques entre elles par vissage ou par agrafage.

L'excédent de colle doit être ôté au moyen d'une spatule ou du couteau à colle Fermacell, après 5 à 30 minutes suivant l'application. Durant les premières 24 heures, la chape ne doit pas être sollicitée (éviter de marcher sur les plaques).

La largeur d'un joint entre plaques ne doit pas excéder 2 mm au plus. Dans des conditions normales de température et d'hygrométrie (20°C - 50% d'humidité), le revêtement peut être appliqué sur les plaques de sol, 24 heures après leur pose. La capacité mécanique complète (charge maximale admissible appliquée sur les plaques) est atteinte 72 heures après la mise en œuvre.

La température de la colle ne doit pas être inférieure à +10°C.

La température ambiante des locaux ainsi que celle des plaques (température d'application), ne doit pas être inférieure à +5°C. Respecter les règles de mise en œuvre usuelles relatives aux plaques de sol Fermacell



Caractéristiques techniques

Consommation	env. 40 g/mètre linéaire de joint
Rendement	env 10-12 m ² avec une bouteille
Température de pose	≥ + 5 °C
Température de la colle	≥ +10 °C
Surface praticable	Après 24 heures
Charges admissibles	Après 72 heures
Stockage	12 Mois, à l'abri du gel et du froid
Couleur	vert menthe

* Une brève exposition au gel lors du transport ou du stockage n'est pas susceptible d'endommager la colle à joint FERMACELL Greenline.



Informations produit destinées aux revendeurs

No. d'article	79225
No. AEN	4007548014403
No. douane	35069100
Quantité / Palette	24 cartons à 18 bouteilles
Poids / Palette	1 kg



Ecobati Scrl
 Première avenue 25
 4040 Herstal
 Belgique
 Tel : 0032 (4) 246.32.49
 Fax : 0032 (4) 247.06.07
www.ecobati.be
info@ecobati.be

Sous réserve de modifications techniques (état 08/2009). N'hésitez pas de demander la dernière version de ce document d'information. Dans le cas où vous auriez besoin d'un renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec notre service technique. FERMACELL® est une marque déposée du groupe XELLA.